

TABLEAU RECAPITULATIF DES VŒUX GROUPES DANS LE CADRE DU MOUVEMENT INTRA-DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE 2024

VŒU GROUPE	Type de groupe	Composition des groupes	Exemple	Remarque
	VŒUX GROUPE DE SECTEUR (anciens vœux de secteur)	<p>Pour chaque secteur (Cf. Annexe 1 carte des secteurs géographiques), un vœu groupe est proposé par nature de postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CE12 ; - CP12 ; - ECEL (élémentaire) ; - ECMA (maternelle) ; - TR (titulaire remplaçant) ; - Décharge de direction à temps plein; - ULIS 1^{er} degré; - ULIS 2nd degré. 	<p>CE12 - G0000 - AGLOMERATION STEPHANOISE CP12 - G0000 - AGLOMERATION STEPHANOISE ECEL - G0000 - AGLOMERATION STEPHANOISE ECMA - G0000 - AGLOMERATION STEPHANOISE</p>	<p>Si un vœux groupe secteur n'apparaît pas c'est qu'il n'y a pas de poste de cette nature sur ce secteur. Exemples : le vœu groupe « CP12 – MONTBRISON ET ENVRIONS » n'existe pas car il n'y a pas de classe CP12 sur ce secteur, le vœu groupe BOEN ET ENVIRON – DIRECTION 100 % n'existe pas car il n'y a pas de décharge complète sur ce secteur.</p>
	VŒUX GROUPE DE DIRECTION	<p>Pour chaque secteur, un vœu groupe par type de décharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sans décharge (1 à 3 classes) ; - Décharge à 25 % (4 à 5 classes) ; - Décharge à 33 % (6 à 8 classes) ; - Décharge à 50 % (9 à 11 classes) ; - Décharge à 100 % (12 et + classes). 	<p>BOEN ET ENVIRON - DIRECTION SANS DECHARGE BOEN ET ENVIRON - DIRECTION 25% BOEN ET ENVIRON - DIRECTION 33% BOEN ET ENVIRON - DIRECTION 50%</p>	
	VŒUX GROUPE ASSIMILES COMMUNE	Toutes les natures de support par commune	Toutes natures - ANDREZIEUX BOUTHEON	
	VŒUX GROUPE A MOBILITE OBLIGATOIRE (ancien MUG)	<p>Les vœux à mobilité obligatoire sont constitués de tous les postes d'une nature + toutes les commune d'une grande zone :</p> <p>Pour chaque zone (Nord, Sud, Centre), on a la possibilité de choisir les natures de postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire remplaçant ; - Enseignement (élémentaire et maternelle) ; - ULIS 1^{er} degré et 2nd degré ; - enseignement spécialisé (IME/ITEP/IEM) ; - SEGPA. 	<p>VOEU MOBILITE OBLIGATOIRE - TITULAIRE REMPLACANT - ZONE SUD</p>	